

Good Service







C.8 Aménager les gares et pôles d'échange

L'ambition est de renforcer les possibilités de déplacements intermodaux par la requalification des pôles d'échange en veillant à la qualité des services, à l'accessibilité universelle, au niveau de confort et à la lisibilité des cheminements. Ces lieux doivent être mieux intégrés dans le tissu urbain, particulièrement les gares du réseau S.

Bilan de mise en œuvre par la Région

Mise en œuvre des actions



-  Définir un référentiel commun d'aménagement des pôles d'échange
-  Créer de nouveaux pôles d'échange en lien avec le développement du réseau de transport public et le développement territorial
-  Lancer un programme d'aménagement des gares et points d'arrêts, et de leurs abords
-  Poursuivre le programme de rénovation et rafraîchissement des stations en vue d'une meilleure accessibilité et sécurité
-  Développer des services au sein des pôles d'échange (ex : accueil et informations intégrées pour les différents opérateurs, en ce compris les taxis (voir actions C.1 – C.2 – C.9), services pour les vélos (voir action C.3), consignes...);
-  Concevoir les rénovations et nouveaux pôles d'échange en intégration avec les projets urbains.

Analyse de l'avancement et des freins

Entre novembre 2022 et avril 2023, Bruxelles Mobilité a mené une étude visant à définir une [vision stratégique](#) relative au développement d'infrastructures intermodales en Région de Bruxelles-Capitale, incluant la création d'outils d'analyse du territoire sous l'angle de l'intermodalité.

Fin 2023, un marché relatif à la conception d'infrastructures intermodales en Région de Bruxelles-Capitale, et à l'accompagnement et au suivi de la mise en œuvre concrète de 20 mobility hubs pilotes a été lancé. Certains des lieux envisagés au titre de mobility hub pilotes concernent des gares ou points d'arrêt SNCB.

Concernant l'aménagement des gares et points d'arrêts, la Région a exprimé ses ambitions via une note stratégique sur les enjeux et priorités bruxelloises relatives aux services ferroviaires et aux gares (GRBC, 24 mars 2022). La Région a ainsi demandé à la SNCB et à INFRABEL :

- De prioriser les investissements qui permettent d'augmenter de manière importante l'aire de chalandise des gares (tel que la création de nouveaux accès), et d'accompagner systématiquement les aménagements physiques par une approche « marketing » ;
- Que chaque réaménagement de gare se fasse en permettant aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cyclistes de traverser rapidement, et de manière confortable et sécurisée l'enceinte de la gare, ce qui revient à effacer les barrières urbaines ;
- L'élaboration, conjointement avec la Région, d'un plan d'action permettant la mise en valeur des petites gares et haltes, ainsi qu'une réflexion d'ensemble concernant la signalétique ;
- D'informer systématiquement la Région de leurs intentions de vente de terrain ou de développement de projet immobilier situés sur les terrains dont ils sont les ayants droit.

À la fin de l'année 2022, Infrabel et la SNCB ont réalisé une actualisation des projets repris dans leurs plans stratégiques pluriannuels d'investissement (PSPI) 2018-2031. Ceci s'est traduit par l'actualisation de plusieurs accords de coopération d'exécution, dont deux concernent directement la Région de Bruxelles-Capitale et à ont dès lors été soumis à son accord.

L'actualisation a permis de doter la SNCB et INFRABEL des moyens nécessaires pour achever dans les meilleurs délais la mise à quatre voies des lignes 161 (tronçon Bruxelles-Nord – Ottignies) et 124 (tronçon Bruxelles-Midi – Nivelles), en ce compris la rénovation des gares et la mise en service d'une nouvelle gare à Uccle-Moensberg. Elle permet également de financer l'amélioration de l'accueil au sein d'autres gares bruxelloises. Suite aux concertations menées avec la Région de Bruxelles-Capitale, les travaux incluent désormais des interventions qui augmenteront l'accessibilité des gares bruxelloises ainsi que la capacité des parkings vélos.

La STIB mène une rénovation de ses stations. Il y a actuellement trois rénovations en cours : Parc, Gare Centrale et Porte de Namur. Le chantier de la gare centrale est important puisque c'est l'une des plus anciennes stations qui n'avait pas encore fait l'objet d'une rénovation en profondeur. Les objectifs de cette rénovation visent à répondre aux besoins actuels des voyageurs et des voyageuses en faisant de la station plus qu'un simple lieu de passage. L'installation de commerces, de toilettes publiques et de distributeurs bancaires viendra compléter les équipements de la station et plusieurs œuvres d'art y seront installées. Le point de vente KIOSK sera complètement réaménagé et le système d'information et de signalisation sera rénové. L'accessibilité sera également améliorée. Les prochaines rénovations à venir sont Thieffry, Beekant et Montgomery.

La vision stratégique pour le développement d'infrastructures intermodales en Région de Bruxelles-Capitale a permis de travailler à la détermination des services à fournir en fonction de l'échelle et du contexte local. Elle permet aussi déjà de remettre des avis dans le cadre de projets urbains tels que le PAD Défense ou le CQD Villas de Ganshoren.

Chiffres clés

- Nombre de pôles d'échange réaménagés selon les standards définis : /
- Suivi des flux et des usagers par pôle d'échange : /
- Enquêtes de satisfaction auprès des usagers : Voir la fiche F.3

Réalisations illustrées

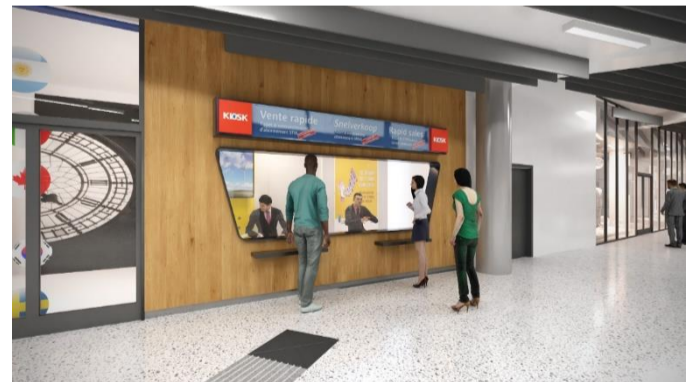
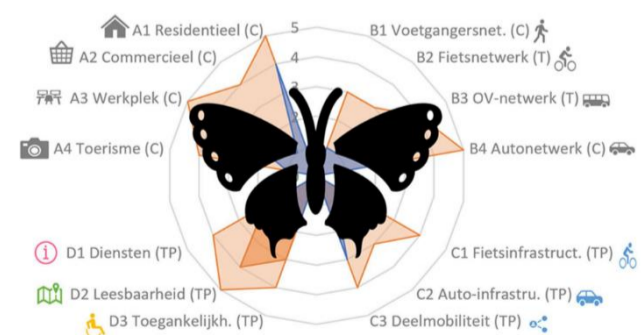


Image de synthèse de la rénovation de la station de la Gare centrale © STIB



Vision stratégique Mobility Hubs – Modèle papillon

La mise en œuvre de cette action étant plutôt de nature régionale, il n'y a pas d'évaluation sur la mise en œuvre au niveau communal.